

AULAB
CONCEPTEUR D'AVENIRS

RAPPORT D'ACTIVITÉS | 2014
PROGRAMME PARTENARIAL | 2015

Éditorial

L'année 2015 marque une étape importante pour notre agence d'urbanisme, née voici 10 ans (déjà !).

Son territoire d'intervention va doubler en terme de population avec l'adhésion de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et celle d'Hénin-Carvin (en cours), même si l'Agence intervenait déjà sur ces territoires depuis l'adhésion en 2013 du Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle, mais uniquement dans le domaine des mobilités.

Bienvenue à elles. Je suis certain qu'elles ont compris l'intérêt de pouvoir disposer d'une ingénierie territoriale, déjà admise et appréciée sur son territoire « historique », afin de les accompagner dans leurs démarches d'aménagement et de développement. Ensemble, nous pourrons bâtir un grand projet territorial commun dont l'élaboration pourra notamment s'appuyer sur les savoir-faire reconnus de notre agence d'urbanisme.

Elaborer un nouveau projet territorial commun sur ce bassin de vie de 700 000 habitants, l'un des plus densément peuplés de France, mais aussi le plus atypique en raison d'une constitution urbaine faite de villes, au plus, moyennes, sans grande centralité unique affirmée, est un défi à relever pour nos collectivités car il nous faudra être inventif, ne pouvant pas nous inspirer des projets conduits dans les autres agglomérations françaises constituées en métropoles « centralisées ». Il nous faut créer des réponses spécifiques aux questions spécifiques qui se posent à notre territoire.

Pouvoir proposer une stratégie territoriale à cette nouvelle échelle est une nécessité d'autant plus grande que le périmètre régional va connaître, en fin de cette d'année, une évolution importante avec le rapprochement du Nord-Pas de Calais et de la Picardie auquel nous avons déjà commencé à travailler. Les connaissances territoriales qu'ont acquises les 6 agences d'urbanisme du Nord-Pas de Calais et les 2 agences d'urbanisme de Picardie, seront précieuses et faciliteront cette construction nouvelle.

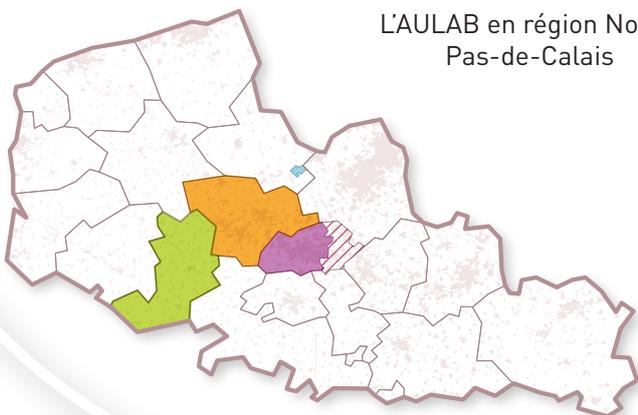
Ces nouvelles perspectives et les évolutions législatives et réglementaires prévues en 2015 (loi NOTRe, nouveau schéma intercommunal...), vont mobiliser nos ingénieries territoriales et renforcer leurs complémentarités, notamment pour aider leurs partenaires à développer de nouvelles approches et faire évoluer les méthodes de travail. La « nouvelle » Agence d'Urbanisme désormais de l'Artois devra y assurer pleinement son rôle au service de ses collectivités partenaires.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy 'A' followed by 'WACHEUX' in a more structured, blocky script.

Alain WACHEUX

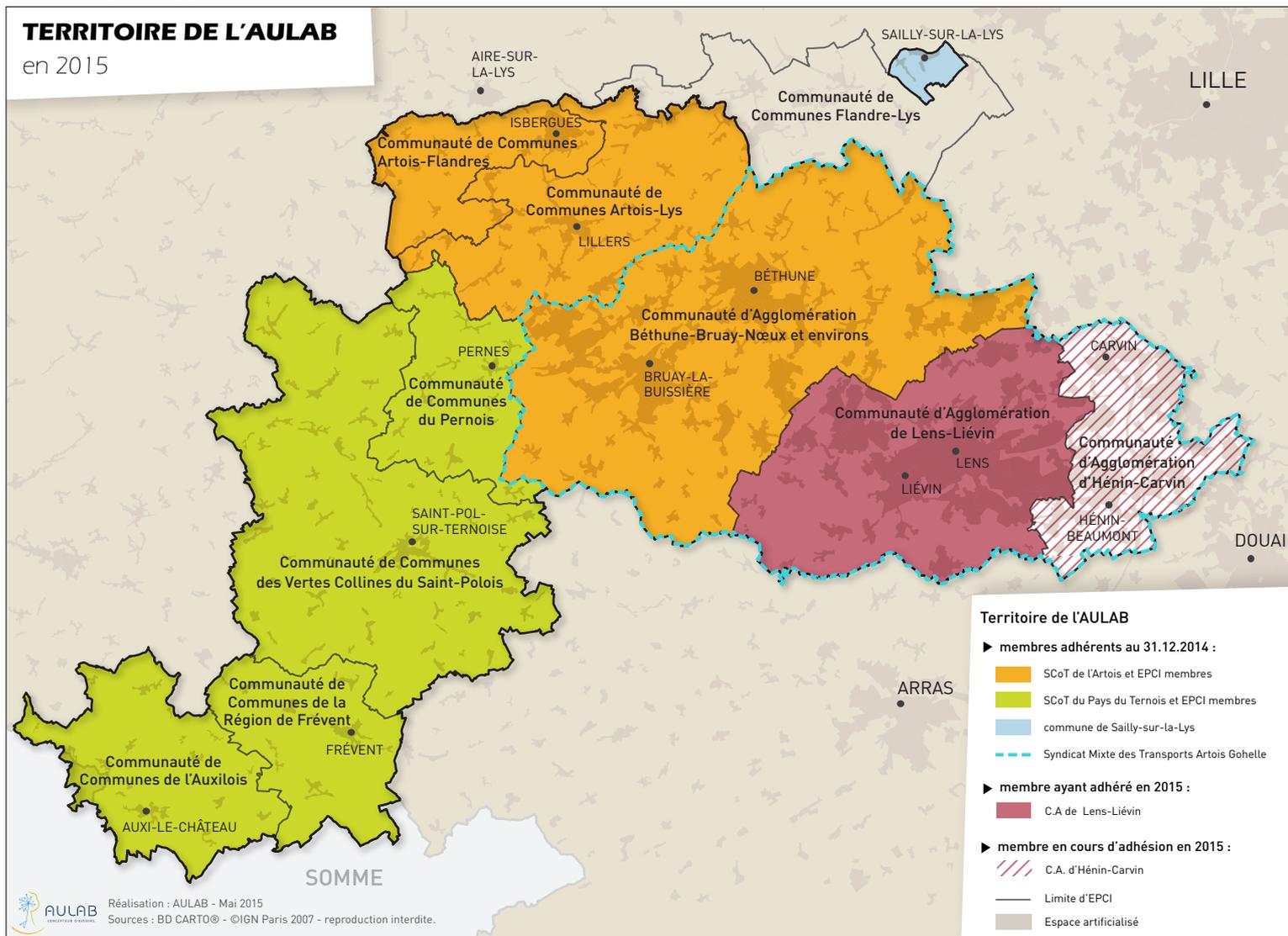
L'AULAB en région Nord /
Pas-de-Calais



Territoire de l'AULAB en 2015

TERRITOIRE DE L'AULAB

en 2015



Réalisation : AULAB - Mai 2015
Sources : BD CARTO® - ©IGN Paris 2007 - reproduction interdite.



Sommaire

Les missions de l'Agence	p.6
L'organisation de l'Agence	p.7
Le territoire d'action de l'Agence	p.8
Organigramme	p.9
Le projet de Programme Partenarial d'Activités 2015	p.11
L'AULAB et ses partenariats	p.12
Maîtriser l'urbanisation et renouveler la ville	
Le SCoT de l'Artois	p.16
L'InterSCoT Terres du Nord	p.17
Le SCoT du Pays du Ternois	p.19
La promotion de la Haute Qualité Environnementale (HQE) dans les opérations d'urbanisme	p.20
Développer une offre de logements adaptée aux besoins de l'ensemble de la population	
Les Plans Locaux de l'Habitat (PLH)	p.24
Les autres études générales	p.25
Promouvoir des politiques durables de mobilité	
Définition d'une politique de mobilité à l'échelle du territoire du SMT Artois -Gohelle	p.28
Mise en oeuvre d'une offre de transport en commun en site propre	p.29
Promouvoir l'usage des modes de transports alternatifs	p.30
Introduire et développer la nature dans les espaces urbains. Améliorer l'environnement	
Le SRCE Trames Verte et Bleue et l'Atlas TVB du SCoT de l'Artois	p.32
Les autres études générales	p.33
Construire des outils partagés d'observation et d'évaluation	
Les observatoires de l'Agence	p.34
Les dossiers de l'Agence	p.36
Le tableau de bord socio-économique	p.36
Le site Internet de l'Agence	p.36
La lettre d'actualité de l'Agence	p.36
Le Système d'Information Géographique (SIG)	p.37
Le projet de Plateforme numérique collaborative et partagée	p.39

Les missions de l'Agence

L'Agence d'Urbanisme de l'Arrondissement de Béthune (AULAB) a été créée à la fin de l'année 2005 sous la forme d'une association loi 1901 par la Communauté d'Agglomération Artois Comm., les Communautés de Communes Artois-Flandres, Artois-Lys et Noeux et Environs, les Villes de Béthune et de Bruay-la-Buissière et le Syndicat Mixte pour le SCoT de l'Artois (SMESCoTA).

Elle a été agréée par l'État mi-2006 et adhère à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) qui regroupe aujourd'hui 52 agences réparties sur les territoires de la France et de l'Outre-Mer.

Nées en 1967 avec la Loi d'Orientation Foncière, les agences d'urbanisme ont vu leur champ d'action évoluer de l'urbanisme vers des questions plus larges d'aménagement et de planification du territoire, de développement économique, de transports et d'environnement.

Avec les nouvelles structures de coopération intercommunale et les territoires de projets définis par la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) et la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), les agences d'urbanisme ont vu leur rôle d'harmonisation des politiques urbaines à l'échelle des aires urbaines être reconnu au plan national. En 2014, la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) n'a fait que renforcer les missions des Agences d'Urbanisme.

Les principales missions des agences et de l'AULAB sont :

L'OBSERVATION

L'observation permanente des phénomènes urbains constitue l'une des missions principales du métier des agences d'urbanisme. Elle permet au travers du recueil de données spatiales, économiques, sociales auprès de fournisseurs de données très divers, d'appréhender les territoires et leur fonctionnement.

L'ACCOMPAGNEMENT

Fortes de connaissances acquises grâce à l'observation des territoires, l'AULAB accompagne les collectivités territoriales dans l'élaboration de leur document de planification ou de programmation à l'échelle du pays, de l'agglomération, des communes ou des quartiers.

L'ANALYSE

Souvent chargée du suivi et de l'évaluation des politiques publiques, l'AULAB alerte les Élus régulièrement par le biais d'études ou de rapports, des évolutions qui s'opèrent sur leurs territoires. Cette mission d'analyse est souvent assortie de propositions d'actions ou de conseils. L'AULAB est un outil partenarial qui lui permet d'être un lieu de débats entre les acteurs locaux (institutionnels, collectivités, professionnels).

LA GESTION DE PROJET

L'AULAB peut aller au-delà de l'accompagnement et proposer des projets alternatifs et des transferts de savoir-faire. Elle est en capacité de programmer des projets et de les étudier en relation avec les communes et intercommunalités concernées.

L'organisation de l'Agence

Outre les membres de droit, l'État et les collectivités qui constituent son territoire d'intervention, l'AULAB compte au titre de ses membres associés : la Région Nord/ Pas-de-Calais, le Département du Pas-de-Calais, la Chambre de Commerce et d'Industrie Artois, la Chambre d'Agriculture de Région Nord/Pas-de-Calais, la Chambre des Métiers de la Région Nord/ Pas-de-Calais, l'Université d'Artois et d'autres organismes publics locaux ou régionaux. Depuis le 1^{er} Janvier 2013, le Syndicat Mixte des Transports en Commun Artois-Gohelle a adhéré à l'Agence, contrairement aux communes de Merville et de Béthune qui ont choisi de ne pas renouveler leur adhésion et/ou participation à l'Agence, suite au changement de municipalité en mars 2014.

Les représentants de ces différentes structures siègent dans les 3 instances décisionnelles de l'AULAB que sont l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et le Bureau.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle est constituée des représentants de tous les membres et des personnes morales de l'association, elle contrôle l'activité et statue sur le mode de fonctionnement de l'Agence. Regroupant 63 membres, elle se réunit au moins une fois par an.

- ▶ La liste des membres de l'AG et du CA est téléchargeable sur le site internet de l'AULAB.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

C'est l'organe d'administration et de décision de l'Agence. Il a notamment la charge de délibérer sur le Programme Partenarial d'Activités (PPA) de l'Agence qui définit les études à mener par l'équipe technique. Se réunissant au moins 2 fois par an, ce Conseil est composé de 32 représentants issus des différentes structures membres de l'Agence.

LE BUREAU EN 2014

Il est élu au sein du Conseil d'Administration qu'il a pour mission d'animer et se réunit au moins une fois par an. Il est composé :

- ▶ du Président : Monsieur Alain WACHEUX, Maire de Bruay-la-Buissière et Président de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay-Noeux et Environs, dite Artois Comm. ;
- ▶ de 2 Vice-Présidents : Monsieur Yves DUPONT (1^{er} Vice-Président), Maire d'Annequin et Président du SMESCoTA et Monsieur Pascal BAROIS (2^{ème} Vice-Président), Maire de Lillers ;
- ▶ d'un Trésorier : Monsieur Jacques NAPIERAJ, Maire d'Isbergues et Président de la Communauté de Communes Artois-Flandres ;
- ▶ d'un Secrétaire
- ▶ de plusieurs membres représentatifs du territoire de l'Agence :
 - Monsieur Olivier GACQUERRE représentant la Ville de Béthune ;
 - Monsieur Albert BONNAIRE représentant la Ville de Bruay-la-Buissière ;
 - Monsieur Marc BRIDOUX représentant la Communauté de Communes des Vertes Collines du Saint-Polois ;
 - Monsieur Philippe MILOSZYK représentant le Syndicat Mixte des Transports en Commun Artois-Gohelle.

Les chiffres clés du territoire de l'AULAB

En 2014, l'AULAB c'était :

206 communes membres, **330 000** habitants

1 Communauté d'Agglomération :

CA Béthune - Bruay - Noeux et Environs, dite Artois Comm. (224 939 hab.),

6 Communautés de Communes :

CC Artois-Flandres (17 467 hab.),

CC Artois-Lys (34 818 hab.),

CC des Vertes Collines du Saint-Polois (19 565 hab.),

CC du Pernois (7 055 hab.),

CC de l'Auxillois (5 279 hab.),

CC de la Région de Frévent (6 584 hab.),

2 communes indépendantes :

Merville (9 216 hab.) et Sailly-sur-la-Lys (4 046 hab.)

3 Syndicats Mixtes de planification :

Le SCoT de l'Artois (pour l'élaboration et le suivi),

Le SCoT du Pays du Ternois (pour l'élaboration),

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun Artois-Gohelle, notamment pour la réalisation du Plan de Déplacements Urbains.

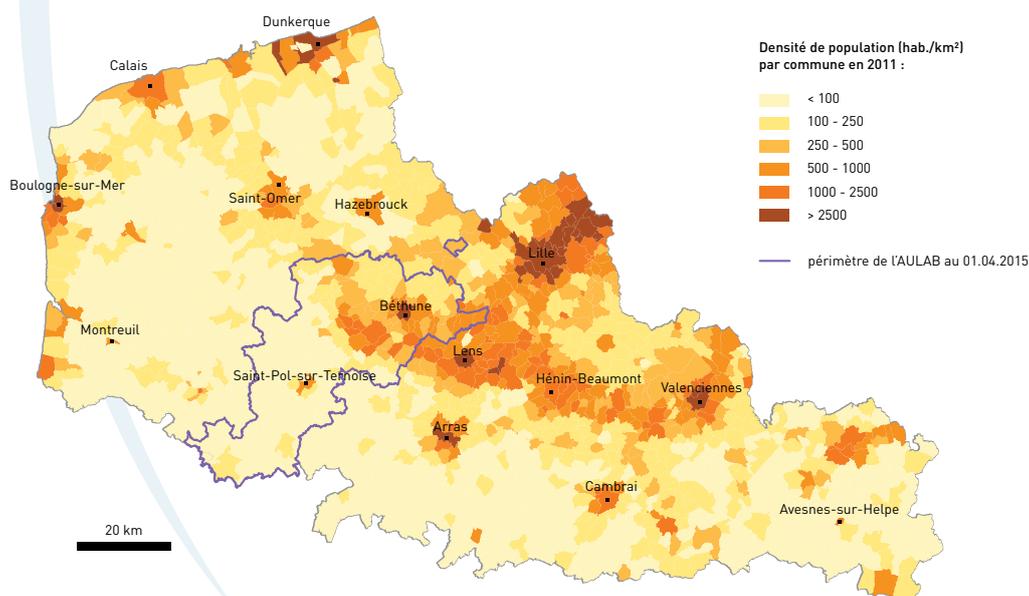
N.B. Les chiffres mentionnés sont extraits de l'INSEE et correspondent à la population municipale au 1^{er} Janvier 2011.

L'adhésion en 2015 des Communautés d'Agglomération de Lens-Liévin et Hénin-Carvin porte le territoire d'intervention à près de 700 000 habitants (Département du Pas-de-Calais = 1,47 millions d'hab.) et 50 communes supplémentaires

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin : 243 987 hab. - 36 communes

Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin : 124 434 hab. - 14 communes

> La densité de population par commune en 2011 sur le Nord / Pas-de-Calais



AULAB Réalisation : AULAB Avril 2014.
Sources : INSEE 2010, BD CARTO® - ©IGN Paris 2007 - reproduction interdite.



L'équipe de l'Agence

L'AULAB est constituée d'une équipe de 18 personnes d'horizons et de compétences diversifiés et complémentaires. En Septembre 2014, Justine TIGÉ a intégré le pôle Environnement et Urbanisme Durable en remplacement de Juliette Da Lage. Elle apporte son expertise dans la thématique environnementale sur les questions d'urbanisme et d'agriculture. A l'issue de son stage, Bertrand Salanon a, sur un contrat de 6 mois, rejoint ce pôle afin d'apporter un appui architectural dans les différents projets urbains. L'équipe devrait s'agrandir en 2015 avec un territoire d'intervention plus étendu.



Le classement des paysages miniers en Nord/Pas-de-Calais :

une étude portée par la Mission Bassin Minier à laquelle l'AULAB contribue



Crédit photo : AULAB; ©MBM2008



Le Programme Partenarial d'Activités au 1^{er} janvier 2015*

La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, au nom de ses adhérents, et l'Etat avaient formalisé en 2008 dans un protocole de coopération, l'implication des agences dans la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement et l'engagement de l'Etat à les soutenir. Le protocole a été reconduit en 2011 pour une durée de 3 ans.

L'Etat a proposé à la FNAU un nouveau protocole de coopération pour la période 2014-2020 qui a été signé fin 2014, en cohérence avec le vote de la loi ALUR qui conforte la place et le rôle des agences d'urbanisme, en complétant en particulier l'article L.123-1 du Code de l'urbanisme les concernant.

Extraits du préambule du protocole :

« Partenaires privilégiés du Ministère du Logement, de l'Egalité des Territoires et de la Ruralité (MLETR) en tant qu'outils d'ingénierie partenariaux et pluridisciplinaires, les agences d'urbanisme jouent un rôle moteur dans la promotion et la mise en oeuvre des politiques d'habitat, d'urbanisme et de transition écologique, ainsi que dans le nouveau cadre législatif de l'action territoriale mis en place, de par la nature même de leurs missions définies dans la loi ALUR :

- *suivre les évolutions urbaines et développer l'observation territoriale ;*
- *participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;*

- *préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;*
- *contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;*
- *accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines. »*

Ce protocole s'articule donc selon 5 axes de travail entre l'Etat et les agences d'urbanisme en réseau :

Axe 1 : LE RELAIS DES POLITIQUES DE L'ÉTAT.

Les enjeux des lois ALUR et Modernisation de l'action publique.

Axe 2 : LA VILLE DURABLE ET LE LOGEMENT POUR TOUS.

La Ville durable, un engagement politique majeur pour le Gouvernement.

Axe 3 : L'OBSERVATION URBAINE ET TERRITORIALE ET LA PROSPECTIVE.

Les orientations gouvernementales.

Axe 4 : L'INGÉNIERIE PARTENARIALE AU SERVICE DES TERRITOIRES.

Les enjeux de l'ingénierie territoriale pour « l'égalité des territoires ».

Axe 5 : LE RÔLE DES AGENCES DANS LE CADRE EUROPÉEN ET INTERNATIONAL.

Les enjeux urbains à l'échelle européenne et internationale.

* Suite à l'adhésion des deux Communautés d'Agglomération de Lens Liévin et Hénin Carvin, le PPA 2015 sera complété et soumis à l'avis du Conseil d'Administration d'ici l'été.

L'AULAB et ses partenariats

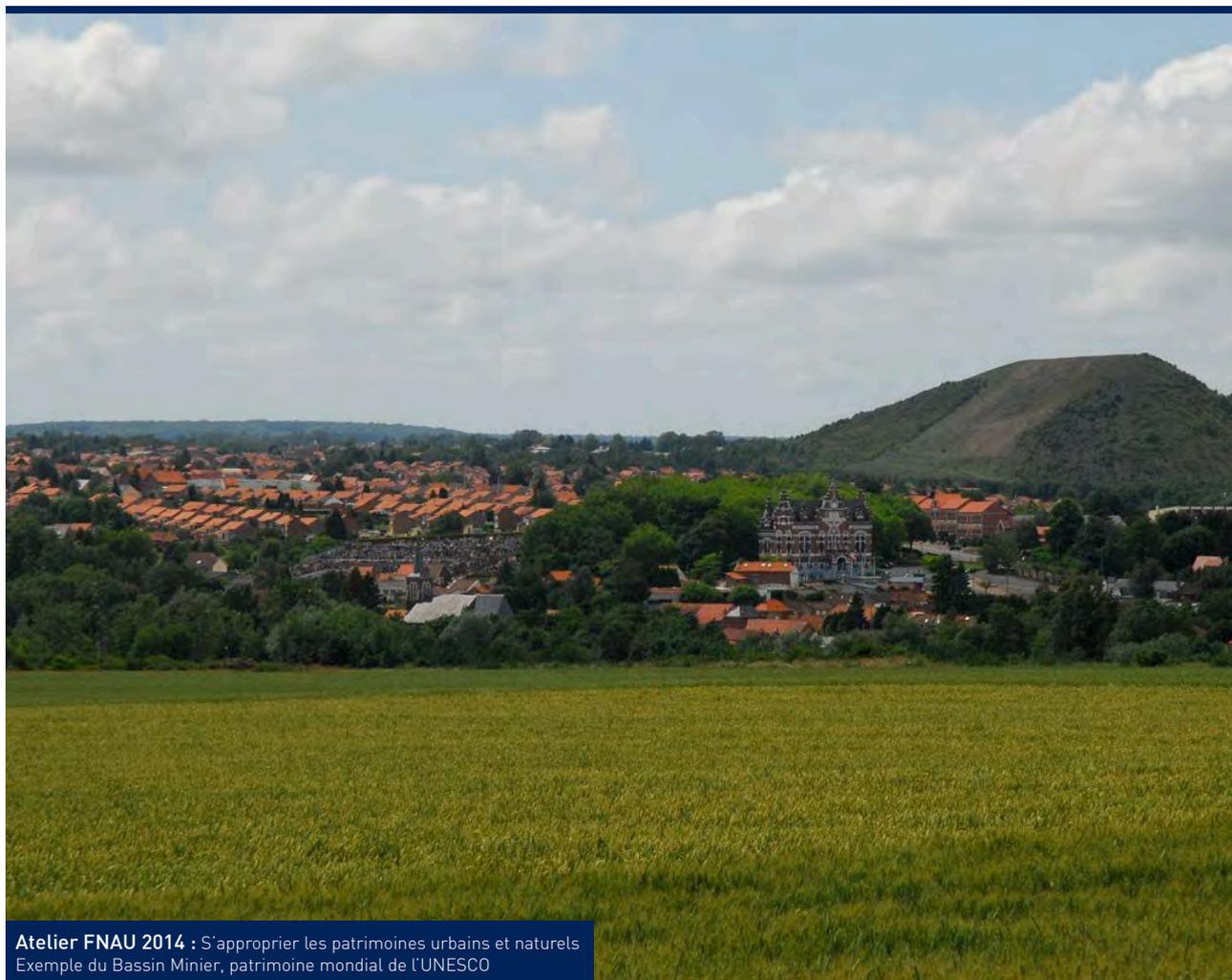
- Participation aux actions conduites par le réseau des agences d'urbanisme au sein de la Fédération Nationale (FNAU)

L'AULAB participe au sein du réseau des agences à de nombreux groupes de travail thématiques, en particulier ceux concernant les SCoT, la transition écologique, l'urbanisme commercial...

Elle participe également aux Rencontres Nationales de la FNAU. A titre exceptionnel, pour l'édition 2014 à Paris, l'AULAB avec une dizaine d'autres agences a participé à l'organisation de la 35^{ème} rencontre où elle

a animé l'atelier consacré aux Patrimoines Urbains et Naturels comme bien commun. Elle participera à l'édition 2015 qui se tiendra à Lyon.

Elle participe activement à l'élaboration de plusieurs publications nationales sous l'égide de la FNAU et de ses partenaires (ADEME, ANRU, Associations des Régions et Départements de France, Associations des Etudes Foncières, Union Sociale HLM...).



Atelier FNAU 2014 : S'approprier les patrimoines urbains et naturels
Exemple du Bassin Minier, patrimoine mondial de l'UNESCO

- **Participation aux actions conduites par la Région Nord/Pas-de-Calais (hors actions contractualisées) et par le Département du Pas-de-Calais**

L'AULAB participe aux groupes de travail sur la démarche régionale INTERSCoT, sur le Plan Climat Régional, sur les Directives Régionales d'Aménagement, notamment celle sur la lutte contre l'étalement urbain, sur le Schéma Régional de Cohérence Ecologique Trame Verte et Bleue où elle représente, compte-tenu des actions qu'elles portent en ce domaine (cf. l'atlas TVB), les ingénieries territoriales de la Région.

Elle est membre des « fabriques » régionales de prospective 2040, notamment celle portant sur l'environnement qu'elle anime depuis la fin 2014.

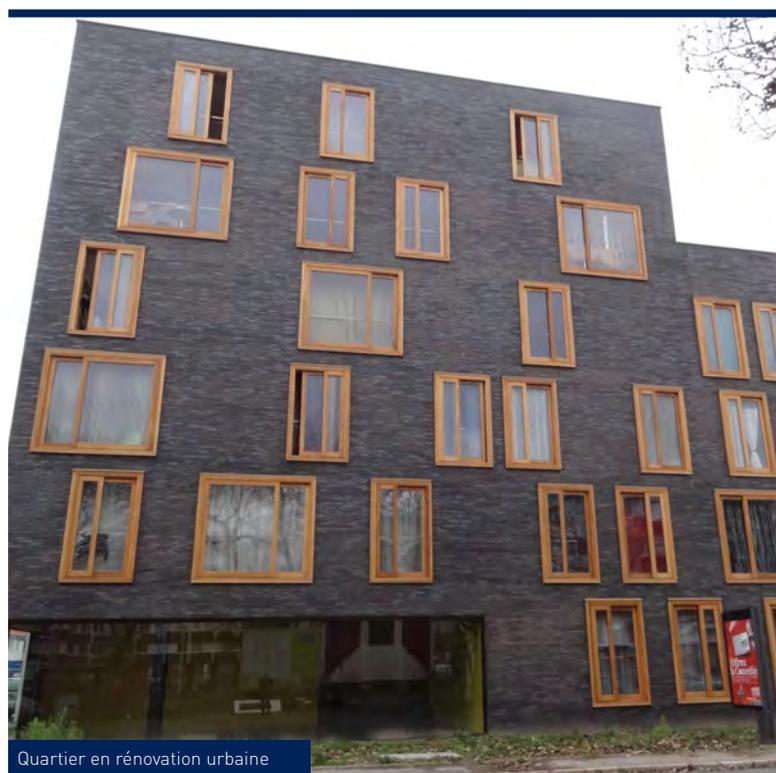
L'AULAB participe aux études thématiques engagées par le Conseil Général du Pas-de-Calais et mentionnées dans les chapitres concernés. Elle peut intervenir également en assistance du Département dans le cadre de ses contractualisations avec les EPCI.

- **Participation aux actions conduites dans le cadre de l'Aire Métropolitaine de Lille**

L'AULAB représente, dans le cadre des groupes de travail, le SMESCoTA. Elle intervient également à titre d'expert dans plusieurs actions : la Trame Verte et Bleue, la mobilité et les transports, et, plus particulièrement, dans le renouvellement urbain durable pour lequel elle a organisé un nouvel atelier début 2015 portant sur la mixité fonctionnelle au sein des quartiers en rénovation urbaine.

L'AULAB contribue à la réalisation du programme de travail de l'Association Aire Métropolitaine de Lille tant au travers des études de son PPA qu'en support à des études spécifiques.

L'AULAB participera également à la réflexion engagée par les 2 départements sur les impacts sociaux de la métropolisation.



- **Partenariat entre les ingénieries territoriales du Nord/Pas-de-Calais**

Un axe particulier est développé dans le cadre du partenariat AULAB/MBM sur la mise en œuvre du plan de gestion « UNESCO », notamment dans les domaines de la planification et de l'urbanisme réglementaire (introduction de préconisations et de prescriptions dans les documents d'urbanisme) mais également sur les grands paysages miniers. Le SCoT de l'Artois et la C.A. Artois Comm. pourraient en être des territoires d'exemplarité.

L'AULAB a participé également aux réflexions conduites sur l'élaboration du nouveau « Livre Blanc », dans le cadre de la Conférence Permanente du Bassin Minier.

Ce partenariat pourrait également porter sur une réflexion sur les ruralités dans le Pas-de-Calais avec les 2 autres agences d'urbanisme, de Boulogne et Saint-Omer, notamment sur la caractérisation des enjeux des espaces périurbains et ruraux

repris sous le vocable de « campagnes urbaines ».

Le partenariat engagé depuis plusieurs années avec le CAUE62 est poursuivi. Il prendra en compte les nouvelles orientations que définira le CG 62 en matière d'ingénierie territoriale (Agence Départementale d'Ingénierie créée fin 2014).

Plus globalement, les ingénieries territoriales (agences d'urbanisme, MBM, CAUE) tant au niveau de la Région que du Département mais aussi de l'Aire Métropolitaine de Lille et sur le territoire élargi de l'AULAB, souhaitent développer des démarches de coordination de leurs actions mais aussi des possibilités d'interventions conjointes et mutualisées sur des thèmes que leurs partenaires souhaiteraient voir être pris en compte dans leurs programmes d'activités.



Campagnes urbaines : Caractérisation des espaces périurbains et ruraux

- **Participation aux comités de pilotage du Diagnostic Santé piloté par Artois Comm.**

La santé est un enjeu fort du projet de territoire de la Communauté d'Agglomération, d'où le lancement de cette étude en 2014. Elle a permis de fournir des éléments de diagnostic et de prendre en considération l'influence de l'aménagement du territoire sur l'état de santé de la population, en étudiant par exemple l'accessibilité des services et équipements de santé.

L'AULAB, en tant que partenaire d'Artois Comm. a participé aux COPIL (Comité de Pilotage) et a transmis au bureau d'études en charge du diagnostic les différentes publications et données pouvant lui être utiles.

L'AULAB étudie les possibilités d'étendre ce diagnostic au territoire du Pays de la Lys Romane afin de couvrir tout le territoire du SCoT dans le cadre de sa révision.

- **Accompagner les coopérations transfrontalières et décentralisées liées aux stratégies urbaines**

L'AULAB n'étant pas limitrophe d'autres pays à la différence d'autres agences régionales (Dunkerque, Lille ou Maubeuge), elle n'a pas d'actions transfrontalières. Elle participe toutefois au groupe de travail sur la rénovation urbaine conduite par le Conseil de l'Europe.

Dans le domaine de la coopération décentralisée et plus particulièrement dans le cadre du partenariat entre la Région Nord-Pas de Calais et l'Etat du Minas Gerais



au Brésil, l'AULAB participe aux échanges avec l'agglomération du CODAP au sein du Géopark.

Elle a aussi été sollicitée pour accompagner l'Agence d'Urbanisme de la Martinique et la Communauté d'Agglomération CAP Nord dans la révision de leur SCoT et dans les réflexions qui doivent conduire à déposer un dossier de labellisation UNESCO, en partenariat avec la Mission Bassin Minier.

Le SCoT de l'Artois

L'Agence effectue pour le compte du SMESCoTA les missions de coordination, de pilotage, et d'animation du SCoT de l'Artois. L'Agence travaille sur la mise en compatibilité des PLU et POS avec le SCoT, quelques communes étant encore en cours de révision voire, pour quelques rares communes, sans révision engagée.

L'Agence effectue un travail d'accompagnement des communes dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme, notamment pour faciliter la traduction opérationnelle des orientations stratégiques du SCoT.

L'Agence participe, en partenariat avec la DDTM, à la rédaction des cahiers des charges et à l'analyse des offres lors de l'élaboration des documents d'urbanisme pour les communes qui le souhaitent.

L'Agence rédige les avis, sur arrêt projet, des documents d'urbanisme locaux pour le SMESCoTA et anime la commission de suivi des PLU. En effet, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre du SCoT, le SMESCoTA, en tant que Personne Publique Associée, doit rendre un avis sur les PLU. L'Agence assiste le SMESCoTA dans le cadre des avis à porter lors des décisions CDAC.

L'Agence a réalisé un document de synthèse, à vocation pédagogique, avec les principales prescriptions du SCoT pour permettre aux communes de prendre connaissance des principales dispositions du SCoT et faciliter leurs prises en compte lors des révisions des documents d'urbanisme. Ce document de synthèse a été complété par la production

de fiches techniques pédagogiques sur les principales prescriptions du SCoT réunies dans une « boîte à outils ».

L'Agence effectue le suivi du SCoT par la mise en place d'un certain nombre d'indicateurs. Les Observatoires de l'Agence permettent de suivre ces indicateurs, mais aussi les évolutions statistiques du territoire par grands thèmes actualisés de manière permanente, par des publications régulières (lettres et dossiers). Des indicateurs communs de suivi aux SCoT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin, du Grand Douaisis, de l'Arrageois et de l'Artois, ont été mis en place dans le cadre de l'InterSCoT Terres du Nord. Ces indicateurs devront permettre d'évaluer les effets des prescriptions des SCoT.

Le SMESCoTA a décidé d'engager la révision du SCoT de l'Artois. Il devra intégrer notamment les préconisations et les prescriptions du SAGE de la Lys, du Schéma Régional Climat Air Energie, du Schéma Régional de Cohérence Ecologique/Trame Verte et Bleue, des Plans de Prévention des Risques Naturels, du Plan de Déplacements Urbains Artois Gohelle, des lois Grenelle 2 et des lois ALUR, PINEL, MAPTAM, LAAGAF approuvées en 2014 et celles à venir.

L'AULAB a lancé en 2014, l'évaluation du SCoT de l'Artois qui devrait être achevée à la mi 2015. La mise en révision du SCoT de l'Artois sera donc engagée avant la fin de l'année 2015. Afin d'apporter des informations complémentaires pour la révision, trois études seront lancées : une analyse diachronique de l'occupation des

sols en partenariat avec la Région Nord/Pas-de-Calais, une enquête ménage commerce à l'échelle de l'InterSCoT, et une

enquête auprès des habitants du SCoT de l'Artois sur la perception de leur territoire.



Évaluer la consommation foncière : un thème abordé dans l'évaluation du SCoT de l'Artois

La démarche InterSCoT « Terres du Nord »

L'Agence participe à la démarche InterSCoT 'Terres du Nord'. Cette démarche regroupe 4 Syndicats Mixtes de SCoT : SCoT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin, du Douaisis, de l'Arrageois et de l'Artois.

Cette démarche porte sur des réflexions communes sur les espaces limitrophes entre les SCoT, sur des actions communes d'observation thématique (Exemple : la

nouvelle photo interprétation commune à ces territoires ou l'analyse de l'occupation du sol...) et sur une analyse des convergences et divergences entre les SCoT.

Un atlas multi-thématiques a été réalisé sur son périmètre en fin d'année 2014 et une base de données des établissements commerciaux de plus de 300 m², en début d'année 2014.

En réflexion, la révision du SCoT des agglomérations de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin

Afin de conforter la démarche InterScoT, il est apparu souhaitable aux élus des SCoT de l'Artois et des agglomérations de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin qui doivent tous deux être mis en révision en 2015, à la suite de leur évaluation dont l'achèvement est prévu pour les deux à la fin du 1^{er} semestre 2015, d'étudier l'hypothèse d'une révision commune.

L'objectif recherché serait de réaliser conjointement les phases de diagnostic dont l'état initial de l'environnement, la détermination des enjeux communs aux

deux territoires et d'élaborer un PADD commun. A l'issue de ces phases, un Document d'Orientations et d'Objectifs sera réalisé pour chaque territoire de SCoT mais avec de nombreuses « passerelles » et des déclinaisons communes entre les deux SCoT.

Cette démarche pourrait permettre à ces deux territoires de SCoT qui regroupent 650 000 habitants, de se doter d'une vision stratégique partagée d'aménagement et de développement de leur territoire à l'horizon 2030.



Cité minière à Lens

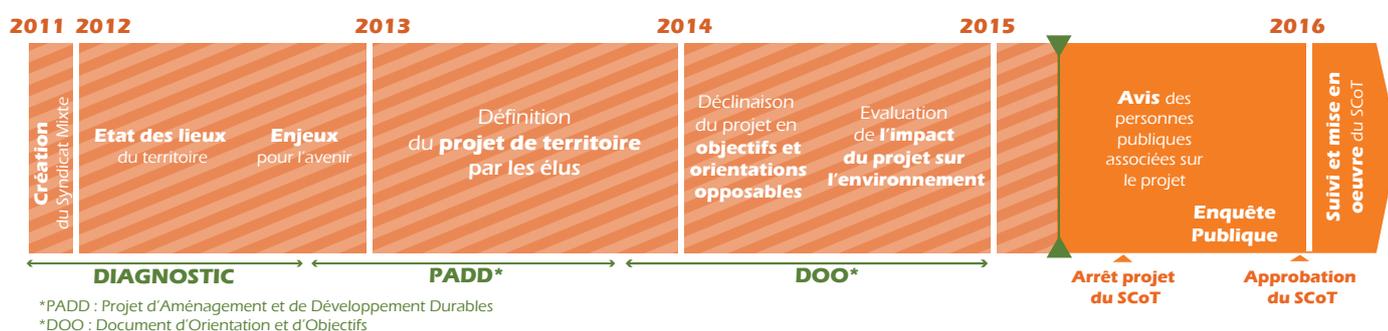
Le SCoT du Pays du Ternois

Les élus des 5 Communautés de Communes du Pays du Ternois (aujourd'hui 4 après la fusion des C.C. du Saint-Polois et du Pays d'Heuchin) ont décidé fin 2011 de réaliser un SCoT à l'échelle du Pays, et de confier son élaboration à l'Agence. Les deux premières années de travaux ont permis de réaliser les études de diagnostic, de l'état initial de l'environnement et de définir la stratégie politique à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), en étant accompagné d'une Approche Environnementale de l'Urbanisme spécifique, et d'une enquête menée auprès des habitants sur leur perception de la ruralité.

L'année 2014 aura été celle de l'écriture et de la validation du PADD, du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) et de l'analyse des impacts environnementaux du projet de SCoT, en s'adaptant aux diverses évolutions législatives (ALUR, ACTPE, AGAAF...).

L'année 2015 verra la finalisation du SCoT, et notamment la rédaction finale du Rapport de Présentation. L'arrêt du projet est prévu au printemps 2015 pour une enquête publique à l'automne 2015 et une approbation définitive avant la fin 2015.

> calendrier de la démarche SCoT sur le Pays du Ternois



Les PLU Intercommunaux

La loi Grenelle 2 a modifié les règles en matière de planification territoriale. A la suite du Pays du Ternois, plusieurs autres territoires du Pas-de-Calais ont engagé une réflexion sur la mise en œuvre de nouveaux outils comme les SCoT ou les PLU Intercommunaux.

Concernant les PLU intercommunaux, l'Etat souhaite que les agences d'urbanisme puissent accompagner ses services dans une démarche pédagogique visant à promouvoir cette procédure de planification à l'échelle des Communautés de Communes, sur son territoire actuel et au-

delà. Un cahier des charges type a ainsi été élaboré par les services de la DDTM 62 en partenariat avec les 3 agences d'urbanisme du Pas-de-Calais.

L'Etat et la FNAU ont également souhaité que les agences d'urbanisme s'impliquent dans l'élaboration des PLUi qu'il est possible de considérer comme l'équivalent des anciens schémas de secteur des SCoT approuvés ou des préfigurations de composition de futurs SCoT. Plusieurs projets de PLUi sont ainsi en cours de réflexion et l'AULAB pourrait être sollicitée pour les accompagner.

La promotion de la Haute Qualité Environnementale dans les opérations d'urbanisme

Cette action est portée par l'agence dans le cadre d'un partenariat avec la Région et l'ADEME au titre du FRAMEE depuis 2007, partenariat qui a été confirmé et renforcé année après année suite aux résultats obtenus dans l'accompagnement des collectivités partenaires notamment par le biais de la méthodologie AEU. La démarche AEU est une démarche originale permettant la montée en qualité des projets urbains en terme de développement durable et, tout simplement, leur meilleure intégration dans les trames existantes qu'elles soient bâties ou environnementales.

Le programme 2014 de la convention Région/ADEME/AULAB du Fond Régional d'Amélioration et de Maîtrise de l'Environnement et de l'Energie (FRAMEE) concernait 3 Approches Environnementales de l'Urbanisme :

- **L' AEU sur le port fluvial de Béthune-Beuvry** : cette étude initiée en 2013 a permis d'aboutir à une stratégie de requalification et d'aménagement durable du site en lien avec son environnement particulier, en limite de l'agglomération Béthunoise et du Bas- Pays.
- **La friche FOULON à Bruay-la-Buissière** : Après une première phase de diagnostic en 2014, il s'agit désormais de définir un scénario d'aménagement avec un phasage dans le temps permettant de répondre aux enjeux de mobilité à court et moyen terme (BHNS et projet de desserte ferroviaire) et de requalification

d'un site pollué afin de mettre en œuvre un quartier durable.



AEU Friche Foulon : travaux en cours

- Après l'abandon du projet de requalification de la rue de Lille à Béthune, à la suite du changement de municipalité, **une étude pour la définition d'un schéma d'aménagement urbain et paysager** a été lancée sur la **commune de Bruay-la-Buissière**, en lien avec la valorisation du label UNESCO.

L'agence a également été sollicitée dans le cadre **d'une assistance-conseil par la commune de Hersin-Coupigny** afin de réaliser une analyse urbaine et de proposer des scénarios d'aménagement pour la création d'un quartier durable sur une friche de son centre-bourg. Compte tenu de la situation du site au sein du tissu urbain préexistant, celui-ci constitue une opportunité de renouvellement urbain avec un enjeu de reconnexion à un ancien cavalier minier.

A la suite des élections municipales de 2014, plusieurs communes ont sollicité **des missions d'assistance-conseil dans l'élaboration de projets d'aménagement**

Houchin, Divion, Calonne-sur-la-Lys, Saint-Hilaire-Cottes, Beuvry, Auchy-les-Mines, Noeux-les-Mines, Saily-Labourse, Busnes, Camblain-Châtelain, Cambrin, Gosnay, Hinges, Norrent-Fontes, Violaines et Verquigneul... Un effort spécifique sera fait en 2015 pour accompagner ces communes, comme l'AULAB le fait pour

celles qui avaient bénéficiées d'AEU : Saily-sur-la-Lys, Allouagne, Lillers, Isbergues, Houdain...

L'AULAB a également participé à la rédaction du Manifeste de l'Urbanisme Durable qui a été annexé au SRADDT. Elle en fait la promotion sur son territoire.

L'AULAB participera également à la promotion du label éco-quartier développé par l'Etat.

> Extrait de l'Assistance-Conseil réalisée sur la commune de DIVION

DIAGNOSTIC - MORPHOLOGIE URBAINE Proposer des formes urbaines innovantes (bâti, parcellaire, espace public...) traduisant des objectifs ambitieux de densité et s'appuyant sur les référentiels et critères existants.

LES FORMES URBAINES

La forme urbaine du contexte du projet est assez singulière. L'ensemble du foncier disponible présente une superficie de 4 hectares. La partie nord autour de la place des Etoiles représente 2.3 ha alors que la partie sud de l'autre côté de la rue du Maréchal Leclerc offre 1.7 h.

Le document ci-contre met en exergue les différentes figures urbaines qui constituent le tissu urbain environnant. Celui-ci permet de comprendre en quoi la structure urbaine la plus ancienne, formée autour de la « rue-village », constitue l'armature urbaine dominante. Cette structure vernaculaire constitue une « accroche urbaine » aux projets d'aménagements du secteur.

La cité minière située au sud de la rue du Maréchal Leclerc (pochée en vert) s'inscrit d'ores et déjà dans une certaine continuité par rapport à la « rue village ». En effet, celle-ci présente une façade urbaine sur la voie principale, contrairement aux opérations plus tardives situées sur le côté nord de la rue du Maréchal Leclerc.

Les futures implantations du bâti devront être conçues en continuité aux alignements déjà existants.

Le front vernaculaire / La rue-village



Habitat semi-collectif horizontal

La Cité Minière



Habitat individuel groupé






Typologie des formes urbaines :

- la cité minière
- habitat semi-collectif horizontal
- habitat individuel groupé
- habitat individuel en bandes
- périmètre d'étude de l'assistance conseil
- bâtiment
- limite parcellaire
- axe de communication

Les premières orientations du FRAMEE 2015

L'année 2014 a été une année charnière concernant le dispositif FRAMEE. Elle a permis de poursuivre les travaux engagés et de réfléchir collectivement pour accompagner les nouvelles orientations données dans le cadre du SRADDT, du SRCE-TVB et du plan Rifkin.

L'un des axes du FRAMEE pour 2015 sera d'accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies foncières et d'urbanisme de longs termes avec les acteurs publics et privés de l'aménagement.

Les moyens identifiés pour accompagner à un niveau pré-opérationnel l'élaboration des documents d'urbanisme et/ou la conception des opérations d'urbanisme durable s'appuieront notamment sur :

- La réalisation de diagnostics fonciers TRI (Transition énergétique, Renouvellement urbain et Innovation) anticipant les risques, accompagnant la transition énergétique et valorisant la biodiversité.
- Une prise en compte du Manifeste d'Urbanisme Durable dans le cadre de l'élaboration de documents d'urbanisme (SCoT et PLUi).
- La réalisation d'Orientations d'Aménagement et de Programmation « Climat et Biodiversité » (OAPCB) dans les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux.
- La conduite d'études de qualification environnementale des projets d'aménagement et des opérations de réhabilitation du bâti.

Une mise en oeuvre anticipée dans le cadre du contrat d'axe

Dans le cadre de son action au côté du Syndicat Mixte des Transports, l'AULAB s'inscrit dans le cadre du FRAMEE 2015 en développant notamment une démarche appelée « contrat d'axe ».

En accompagnement des projets d'axes structurants de transports collectifs mis en œuvre par le SMT sur le territoire d'Artois Comm (Bulle 2 : Houdain-Barlin-Bruay-Béthune-Beuvry et Bulle 6 : Auchellois-Bruaysis), cette démarche vise à développer des politiques d'aménagement du territoire qui intègre une approche du lien urbanisme/transport.

En 2014, après une phase de Benchmark et une phase de test, une méthodologie a été présentée et validée par les différents partenaires techniques de la démarche. Depuis fin 2014, la phase de diagnostic est en cours : elle vise à identifier les espaces et sites potentiellement mutables dans un corridor de 500 m de part et d'autre des tracés.

Sur la base d'un diagnostic partagé avec l'ensemble des communes, il s'agira, à la suite, d'inscrire une stratégie d'aménagement dans le cadre des documents de planification (SCoT et Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)) de manière à

promouvoir l'usage des transports collectifs et à limiter les émissions de GES.

L'Agence a d'ors et déjà été sollicitée par plusieurs communes afin d'engager des réflexions sur l'aménagement de certaines zones à urbaniser situées le long des tracés des lignes B2 et B6 comme, par exemples, à Beuvry, Calonne-Ricouart et Bruay. C'est également le cas à Divion où l'AULAB conduit une réflexion sur le quartier du Bois du Rietz visant à promouvoir la requalification de terrains occupés par le passé par une cité minière et désormais situés à proximité de la future ligne Bulle 6. Les propositions dégagées permettent de renforcer le lien entre urbanisme et transport tout en alliant densité, développement des cheminements doux et mise en valeur du paysage.

Ces réflexions s'intègrent déjà dans la philosophie du « contrat d'axe » tout en s'inspirant de la démarche AEU 2^{ème} génération. Elles seront développées dans le cadre du projet de plateforme numérique

collaborative et partagée (voir page 39). A terme et dans le cadre de la révision du SCoT de l'Artois, la méthodologie « contrat d'axe » pourrait être déployée aux abords de l'ensemble de l'offre de transports collectifs structurante (notamment des gares) du territoire des SCoT de l'Artois et de Lens/Liévin et Hénin/Carvin.



> le dossier méthodologique est téléchargeable sur www.aulab.fr



Sites repérés lors de la démarche contrat d'axe

Développer une offre de logements adaptée aux besoins de l'ensemble de la population

Les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH)

- **Accompagnement des 2 PLH du Pays de la Lys Romane**

En tant que partenaire, l'Agence est associée aux comités de pilotage des 2 P.L.H du Pays de la Lys Romane. A ce titre, elle apporte son analyse notamment à travers son observatoire des évolutions sociales et urbaines.

La Communauté de Communes Artois-Lys a contractualisé son PLH avec l'Etat en 2011. Elle a souhaité être accompagnée dans le suivi de ses actions à travers la mise en place de l'observatoire du PLH du Pays de la Lys Romane, réalisé en partenariat avec l'AULAB ainsi qu'à travers l'élaboration d'un dossier sur le PLH de la CCAL paru en 2014.

Souhaitant se doter des outils nécessaires à l'élaboration d'une stratégie appropriée et dans la perspective de nourrir le volet habitat du Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal, la Communauté de

Communes Artois-Flandres a sollicité l'AULAB en 2014 afin d'explorer la problématique de l'habitat et ses évolutions à l'échelle intercommunale.

Une « étude habitat » complète, dont 35 cartes, a ainsi été menée pour la CCAF en 2014.



- **La Communauté d'Agglomération Artois Comm. a révisé son PLH**

Elle a sollicité l'Agence pour l'accompagner dans sa démarche notamment en lui fournissant des données statistiques et géographiques et en lui apportant des informations plus territorialisées issues des études générales réalisées et des diagnostics fonciers.

Tout au long du PLH, l'AULAB participera à l'alimentation de l'observatoire de l'habitat de ce territoire.



Autres études générales

- Étude sur l'indice de développement humain de la jeunesse

Dans le cadre du Forum Hybride Permanent sur les indicateurs de développement humain, l'AULAB co-anime un groupe de travail sur la jeunesse avec le Service Observation et Prospective Régionale du Conseil Régional Nord-Pas de Calais.

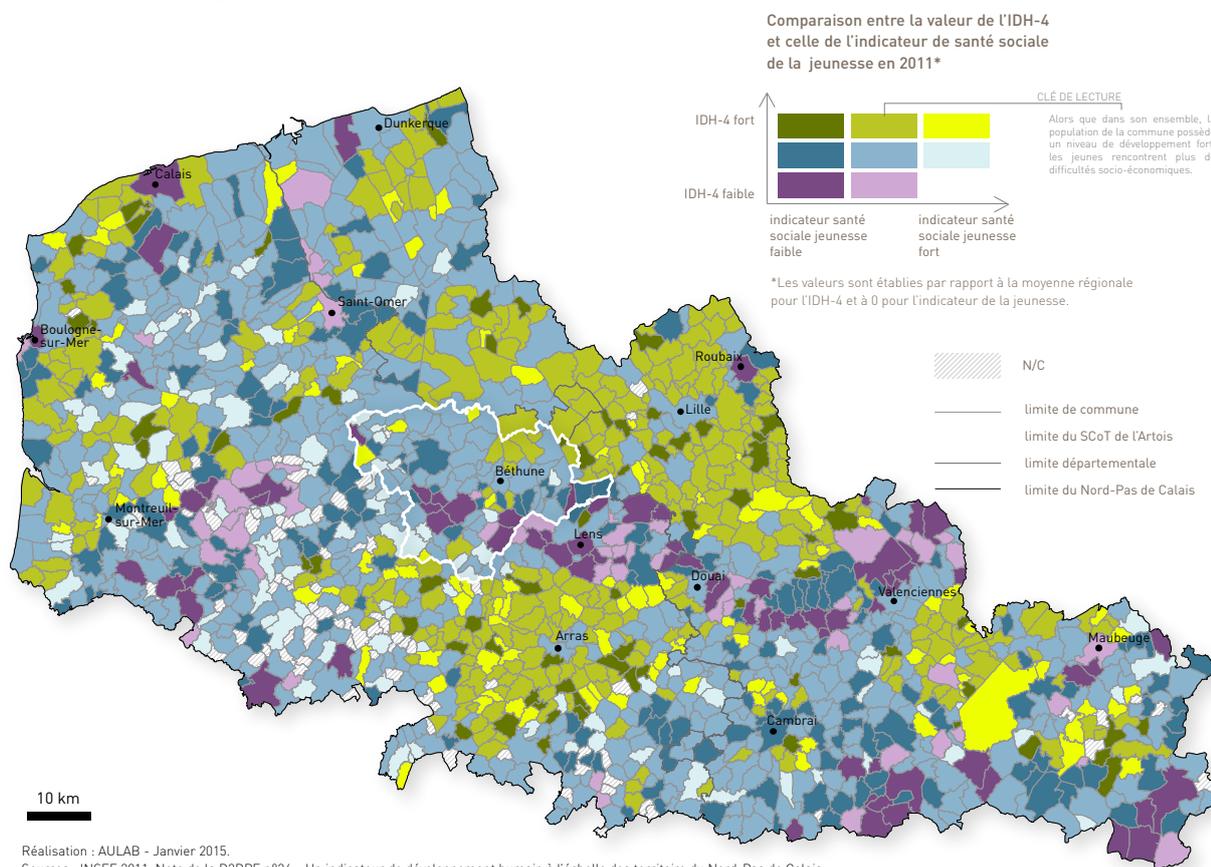
Ce travail partenarial a pour objectif de créer un indicateur synthétique de développement humain de la jeunesse sur le territoire du SCoT de l'Artois. Il s'agit en effet de la tranche de population (avec celle des seniors) qui éprouve le plus de

difficultés socio-économiques dans cette période de crise.

Cet indicateur permettra de répondre à la question suivante : «un territoire qui retient ou qui attire les jeunes dégage-t-il une bonne santé socio-économique, un certain dynamisme et apporte-t-il des garanties de développement à venir ?».

Ce travail fera l'objet d'un dossier de l'AULAB courant 2015.

> Carte croisement de l'IDH-4 avec l'indicateur de santé sociale de la jeunesse par communes en région Nord-Pas de Calais en 2011



Développer une offre de logements adaptée aux besoins de l'ensemble de la population

- Étude sur le renouvellement de la population des ménages en fonction de l'ancienneté des logements au sein des SCoT de l'Artois et du Pays du Ternois (évolution depuis 1968 et prospective à l'horizon 2030)

En association avec l'Institut de Démographie de l'Université de Paris-Sorbonne, il s'agissait d'explorer la question du renouvellement de la population des ménages en fonction de l'ancienneté des logements, ceci afin, d'une part, d'affiner les méthodes de projections démographiques et, d'autre part, d'améliorer la méthode du «point zéro» servant à définir la programmation de logements d'un territoire.

Cette méthode du point zéro améliorée devrait être utilisée dans le cadre de la révision du SCoT de l'Artois, avec la

participation des partenaires de l'Agence. Par ailleurs, une réflexion est menée sur la possibilité de proposer cette analyse – en complément des diagnostics fonciers qui sont réalisés par l'AULAB (à la demande des communes de son territoire) – aux communes qui ont déjà réalisé un diagnostic foncier ou qui sont en train de le réaliser. Il s'agirait de mettre en place un outil d'aide à la décision supplémentaire dans le cadre de la mission d'assistance-conseil de l'Agence. La méthode serait ensuite diffusée sous forme de fiches techniques ou d'un dossier AULAB aux partenaires de l'agence et utilisateurs du point zéro.



Définition d'une politique de mobilité à l'échelle du territoire Artois-Gohelle

En 2012, un groupe de travail spécifique sur les mobilités, initié par l'AULAB et animé avec la Mission Bassin Minier, s'est réuni à plusieurs reprises pour réfléchir, en collaboration avec le SMT, à un nouveau schéma d'organisation d'axes structurants de transports collectifs urbains. Ce dernier a été soumis par la suite à la validation des collectivités, notamment dans le cadre du projet d'agglomération d'Artois Comm.

- **Le PDU Artois-Gohelle**

En 2013, le SMT Artois-Gohelle avec l'assistance de l'AULAB, a relancé l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains entamé en 2008 suite à l'extension de son périmètre de compétences. Suite à l'arrêt du document en janvier 2014 et dans le cadre de l'AEU engagée, l'AULAB a accompagné le SMT dans la phase de concertation et dans la préparation de l'enquête publique.

En 2015, l'AULAB reste mobilisée au côté du SMT pour intégrer les remarques et

répondre aux questions des personnes publiques associées et des habitants, à la suite de l'enquête publique, afin de produire le document final qui sera soumis à l'approbation des Elus du SMT.

Une fois le document approuvé, elle apportera son expertise en matière d'observation dans la mise en œuvre et le suivi du PDU et assurera les liens avec l'évaluation et la révision des SCoT. Une étude sur le transport de marchandises va également être engagée.



Mise en oeuvre d'une offre de transport en commun en site propre

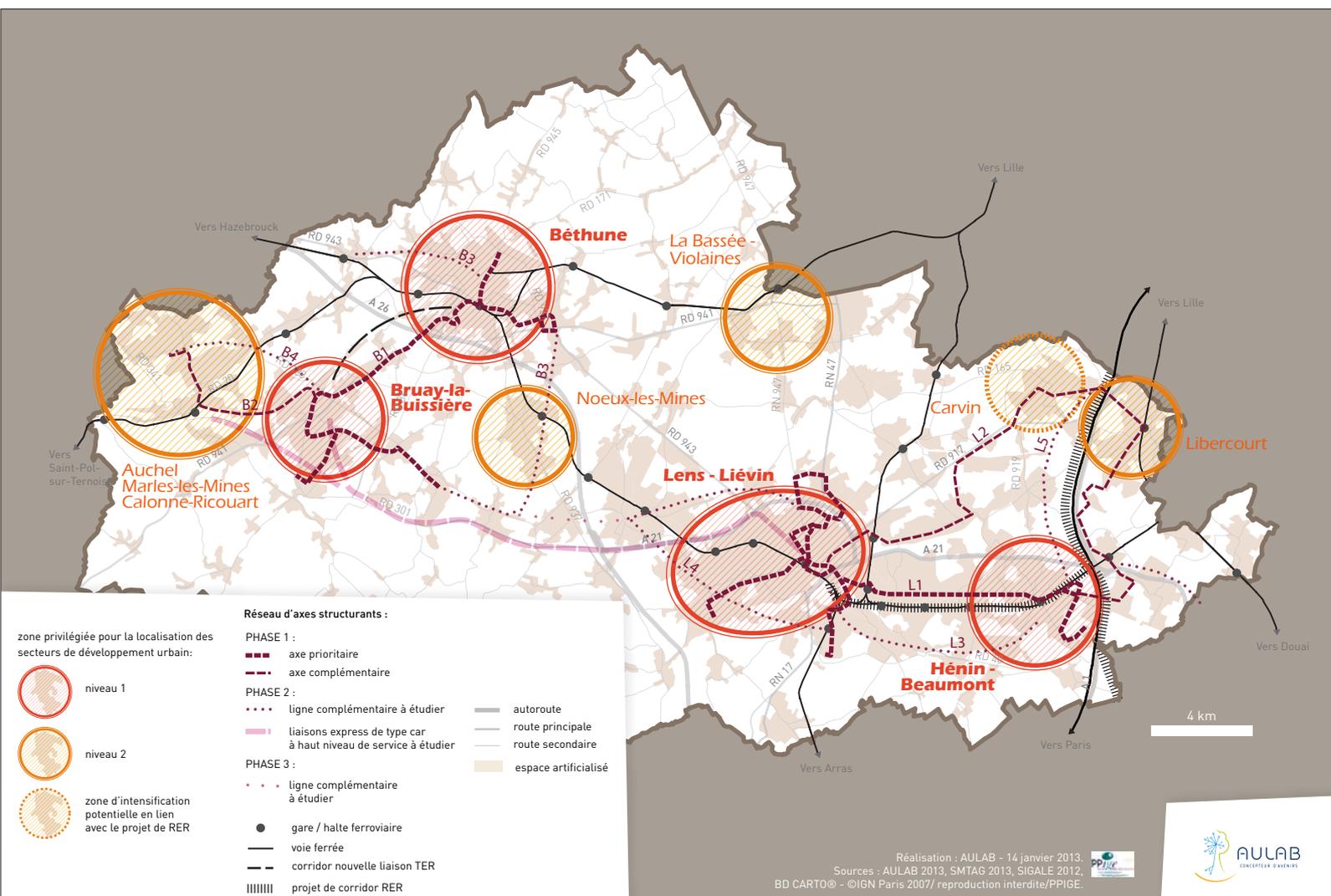
- Appui au SMT dans la mise en œuvre des lignes de BHNS

Suite à la désignation des équipes de maîtrise d'œuvre courant été 2014, l'AULAB accompagne le SMT dans le cadre des études liées aux lignes Bulle 2 et Bulle 6. Tout au long des études préliminaires, l'AULAB a assisté le SMT en apportant son expertise concernant l'analyse des fonciers impactés, le choix des tracés et

des insertions urbaines, la prise en compte des enjeux urbains et environnementaux autour des lignes et des points d'arrêt, le traitement et la mise à disposition de base de données...

L'AULAB a également participé à la rédaction du cahier des charges du futur dépôt du Bois Carré à Houdain.

> Les secteurs d'intensification définis sur le territoire du SMT Artois - Gohelle en 2013, dans le Plan de Déplacements Urbains



Promouvoir l'usage des modes de transports alternatifs

- **Le développement du transport fluvial**

En partenariat avec la CCI de l'Artois, l'AULAB a lancé, en 2013, une étude AEU (Approche Environnementale de l'Urbanisme) sur le projet de développement du transport fluvial à l'échelle de l'arrondissement de Béthune. Cette étude a permis d'aboutir à une vision partagée du projet de réaménagement du port de Béthune en replaçant la réflexion du développement du transport fluvial dans un contexte plus vaste en lien avec le développement des autres sites portuaires et dans une double perspective avec des propositions avant/après la réalisation du

canal Seine-Escaut. Par-delà la question du report modal, l'AEU a été l'occasion de remettre l'environnement au cœur du projet du port de Béthune.



- **Le transport collectif dans le Pays de la Lys Romane**

Les Communautés de Communes Artois-Flandres et Artois Lys ont souhaité que l'AULAB puisse réaliser une étude pré opérationnelle sur la mise en place d'un service de mobilité des personnes sur leur territoire. La réflexion sur les modalités de mise en œuvre d'une offre de Transports

Collectifs s'est poursuivie en 2014 en intégrant les réflexions menées par le Conseil Général du Pas de Calais et par le Syndicat Mixte des Transport pour les déplacements aux frontières du PTU. Des suites pourront être envisagées en 2015.

- **La desserte ferroviaire du territoire**

L'étude réalisée par la Région sur la desserte ferroviaire du Bruaysis a permis d'engager la réflexion sur la création d'une liaison TER entre Béthune et Bruay où une nouvelle gare pourrait être réalisée. L'AULAB intègre ce projet dans ses études dans le cadre de l'AEU sur la friche FOULON à Bruay-la-Buissière qui se poursuivra en 2015.

des gares de Lillers et d'Isbergues mais également sur la halte de Pernes - Camblain.



- **Les modes doux**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Régional des Véloroutes Voies Vertes, des études ont été engagées par le Conseil Régional et ses partenaires pour proposer des tracés sur la section Dourges-Calais, repris dans le Document d'Orientations Générales du SCoT de l'Artois.

En complément de ces études, l'AULAB poursuit la démarche afin d'établir des

variantes de tracés entre Béthune et Saint-Venant, en partenariat avec les services de la Communauté d'Agglomération Artois Comm., de la Communauté de Communes Artois-Lys, du Conseil Général du Pas-de-Calais et du Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais.

Dans le cadre du PDU Artois-Gohelle, l'AULAB est partenaire du SMT pour la mise à jour du Schéma Cyclable Artois-Gohelle.



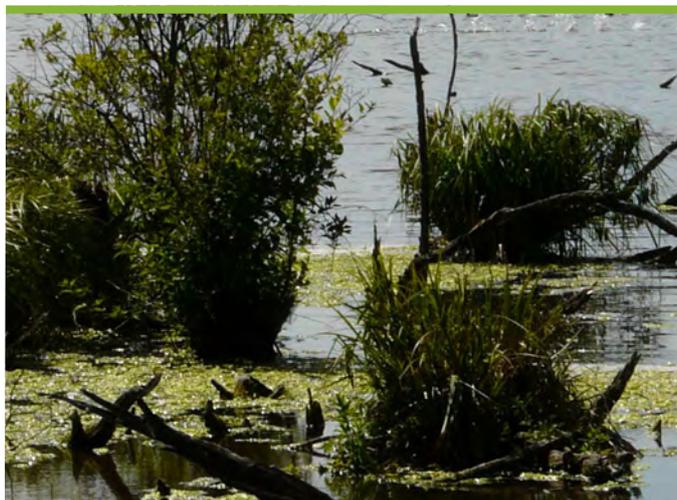
Introduire et développer la nature dans les espaces urbains. Améliorer l'environnement

Le SRCE Trame Verte et Bleue et l'Atlas TVB du SCoT de l'Artois

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique / Trame Verte et Bleue a été arrêté en juillet 2014. Il devrait être approuvé en 2015 et mis en œuvre à l'échelle régionale puis décliné à l'échelle des SCoT qui devront le prendre en compte lors de leurs révisions.

Sur le territoire du SCoT de l'Artois, l'élaboration de l'Atlas cartographique de la Trame Verte et Bleue avait anticipé la démarche régionale. L'AULAB a participé à la construction du SRCE/TVB en tant que représentant des ingénieries territoriales régionales et a eu l'occasion en mai 2014, lors d'un comité régional, de présenter l'avancée des démarches d'intégration.

En effet, tant à l'occasion de l'évaluation que de la révision du SCoT, les travaux réalisés et largement diffusés, témoignent de leur contribution à une intégration facilitée du SRCE/TVB dans les documents d'urbanisme.



Le marais de Cambrin : identifié comme site d'intérêt majeur dans la trame verte et bleue

Les autres études générales

- **Projet de Parc Naturel Intercommunal du Marais de la Lawe**

Les communes concernées ont informé la Communauté d'Agglomération Artois Comm. et les partenaires (EPF, Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord et du Pas-de-Calais, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie), l'Etat, la Région, et le Département du Pas de Calais, de leur demande de voir ce projet être pris en considération.

L'AULAB poursuivra son accompagnement dans les phases d'études qui pourraient être engagées en 2015.



- **Partenariat avec Artois Comm. sur l'agriculture périurbaine et les circuits-courts**

D'autres études pourraient être lancées, en lien direct avec le développement de l'observatoire partenarial du foncier agricole et les diagnostics agricoles portés par l'agence :

- Une étude prospective sur l'agriculture du Bas-Pays qui aurait pour objectif d'identifier et de cartographier notamment les exploitations de maraîchage afin d'envisager à terme de conforter cette filière.
- Une étude sur la gouvernance alimentaire du territoire en tant que déclinaison de l'axe n°1 du CAAP'Agglo. Pour rappel, un travail préparatoire a été engagé en 2013-2014 afin de déterminer l'état des lieux et les principales problématiques du sujet.

Porter les réflexions de l'observatoire à l'échelle du territoire du SCoT de l'Artois aura pour objet de mieux cerner les opportunités et les menaces sur l'espace agricole afin de pouvoir déterminer et affiner les conditions favorables au développement et à la préservation de l'agriculture. Ces réflexions et ces études pourraient être également étendues au territoire du SCoT du Ternois, notamment autour des axes : développement économique (filière bio, etc...) et énergies renouvelables (agro-ressources, méthanisation, biocarburants...).

Ces études ont été proposées par le CG 62 car elles pourraient servir de démonstrateur pour d'autres territoires du département.

Construire des outils partagés d'observation et d'évaluation

Les Observatoires de l'Agence

• L'Observatoire des évolutions sociales et urbaines

Deux lettres d'observatoire ont été publiées en 2014, l'une sur « *la jeunesse de l'Artois en 2006 et à horizon 2030* » et l'autre sur « *les chiffres clés du recensement de population 2011* ».

D'autres lettres des évolutions sociales et urbaines suivront en 2015 :

- > L'analyse du marché foncier et immobilier,
- > L'évolution de la consommation foncière,
- > Une approche de la qualité de vie



• L'Observatoire du développement économique

Une lettre d'observatoire a été publiée en 2014, faisant suite à l'observatoire du tourisme publié en 2013 et dans le cadre d'une enquête menée sur le terrain « *les meublés et chambres d'hôtes sur le SCoT de l'Artois* ».

D'autres lettres sur le développement économique suivront en 2015 :

- > L'analyse de l'activité artisanale,
- > La mise à jour 2015 des évolutions du foncier à vocation économique,
- > Le commerce de proximité



• L'Observatoire des déplacements

En 2014, deux lettres d'observation ont été publiées sur « *l'accessibilité des zones d'activités commerciales de l'Artois* » et sur « *le trafic routier et l'accidentologie* », dans la continuité de la démarche de veille initiée avec l'atlas de l'accidentologie routière en 2013.

En 2015, pourraient être étudiés les thèmes suivants :

- > Les déplacements domicile travail,
- > Le trafic routier,
- > Les aménagements cyclables



• L'Observatoire de l'environnement

Deux lettres d'observatoire ont été publiées en 2014, sur « *les espaces boisés* » ainsi que « *la biodiversité* ».

D'autres lettres de l'environnement suivront en 2015 :

- > Les zones humides,
- > La qualité de l'air,
- > Les nuisances sonores



• L'Observatoire du foncier agricole

Dans le cadre du Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaine liant la Région à la Communauté d'Agglomération Artois Comm., cette dernière a sollicité l'assistance de l'AULAB pour la création d'un observatoire partenarial du foncier agricole dont la finalité sera d'anticiper les évolutions du foncier et des exploitations agricoles.

Ce dispositif sera étendu au Pays de la Lys Romane pour une mise en cohérence des actions en matière d'agriculture à l'échelle du

SCoT, le Pays ayant engagé des réflexions en matière d'agriculture également.

Cette réflexion s'appuiera sur la méthodologie élaborée par l'AULAB sur les diagnostics du foncier agricole développée en 2011 puis testée à deux reprises en 2012 et 2013.

A la suite des travaux de l'observatoire, la méthode actuelle pourrait être simplifiée et un nouveau test sera réalisé sur une commune dont le PLU serait révisé.



Un observatoire agricole pourrait être mise en place afin d'évaluer les évolutions foncières et les exploitations agricoles

Construire des outils partagés d'observation et d'évaluation

Les dossiers de l' AULAB

Quatre dossiers ont été édités en 2014, les deux premiers sur « *la méthodologie du diagnostic agricole foncier* » et sur « *le Programme Local de l'Habitat de la Communauté Artois-Lys* », le troisième sur « *la nouvelle politique de la ville: une opportunité pour Bruay-la-Buissière* », et le dernier posant la question suivante « *Quelles géographies pour un pôle métropolitain Artésien* ».

Plusieurs dossiers sont prévus en 2015 afin de présenter les études qui sont menées à l'agence en partenariat avec la Région Nord-Pas de Calais pour « *l'Indice de Développement Humain* »

de la jeunesse », un autre avec l'Université de la Sorbonne pour « *le renouvellement de la population des ménages en fonction de l'ancienneté des logements, depuis 1968 et à horizon 2030* », un en partenariat avec le SYMSAGEL ayant pour thème « *Le SAGE de la Lys et l'urbanisme* ».

Un dossier sur la méthodologie d'évaluation du potentiel foncier mutable dans le cadre de la démarche contrat d'axe est également prévu courant premier semestre 2015.



Le tableau de bord socio-économique

Le tableau de bord socio-économique paraîtra courant 2015. S'appuyant principalement sur les résultats du recensement de la population de l'INSEE, ce livre de poche mettra à disposition

de nos partenaires les principaux chiffres clés du territoire de l'AULAB en matière sociale, économique et démographique.

Le site internet de l'Agence La lettre d'actualité

Le site internet de l'AULAB est accessible à cette adresse : www.aulab.fr

Une 2^{ème} lettre d'actualité a été diffusée en 2014.

Plusieurs informations sont mises à disposition (présentation de la structure, description des études menées par l'agence, accès aux publications...)

Afin de continuer d'informer sur l'actualité et les activités de l'agence, un prochain numéro paraîtra avant l'été 2015.



Le Système d'Information Géographique (SIG)

Outil transversal d'observation et d'analyse, le SIG apporte une dimension spatiale aux études. Il permet de situer les données dans l'espace, d'analyser leur répartition géographique, de les croiser entre elles et de transcrire les résultats sous forme cartographique.

• Calcul des indicateurs du SCoT de l'Artois

Dans le cadre de l'évaluation du SCoT de l'Artois, un travail a été engagé sur le choix, la définition et le calcul des indicateurs nécessaires.

Pour ce faire, un ensemble de traitements et de création de données a été réalisé :

- l'estimation de l'évolution de la consommation foncière, par le traitement et l'analyse des fichiers fonciers de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), à l'échelle de la parcelle cadastrale ;

• Occupation du sol du SCoT de l'Artois

Dans le cadre de la future révision du SCoT de l'Artois, le SMESCoTA lance un appel d'offres pour la réalisation d'une donnée « occupation du sol » sur plusieurs années. L'AULAB en élabore le cahier des charges et assure le suivi de la prestation.

Ce projet s'effectue en parallèle du groupe de travail régional dont l'objectif est définir un socle commun aux différentes productions locales de données occupation du sol.

L'AULAB a participé activement à la constitution de ce socle, notamment dans la définition des thèmes de la nomenclature liés à l'habitat.

- la réalisation d'une couche SIG d'évolution des zonages des PLU et Cartes Communales entre la date d'approbation du SCoT de l'Artois en 2008 et 2014, afin de permettre l'évaluation de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme et mesurer ses effets sur le territoire ;

- la constitution d'une base des Zones à Vocation Economique des PLU avec localisation des entreprises.

> Vers une nomenclature partagée en Nord / Pas-de-Calais Test de la nomenclature des thèmes liés à l'habitat



Tissu urbain continu

- très compact
- compact
- lâche

ensemble de bâtis en continuité les uns des autres
très forte proportion d'espaces imperméabilisés
proportion importante d'espace imperméabilisés
faible proportion d'espace imperméabilisés

Tissu urbain discontinu

- compact
- lâche

ensemble de bâtis en discontinuité les uns des autres
proportion importante d'espaces imperméabilisés
faible proportion d'espace imperméabilisés

Réalisation : AULAB - février 2015. Sources : Région Nord-Pas de Calais 2014, Orthophotoplan Aérodata France copyright 2010 © Tous droits réservés / PPIGE



Construire des outils partagés d'observation et d'évaluation

- **Ingénierie de la donnée dans le cadre du contrat d'axe**

L'identification des sites mutables autour des axes structurants de transports en commun nécessite la mobilisation et le traitement d'un nombre important de données SIG afin de définir le type d'occupation des parcelles, la proximité aux équipements, la morphologie urbaine

environnante, recenser les bâtis dégradés et vacants, ou vérifier la présence de risques. Ce travail, commencé en 2014, continuera en 2015 avec l'appui de la plateforme numérique (voir ci-après).

- **Cartographie du SCoT du Ternois**

Dans le cadre des phases de PADD puis de DOO, un travail collaboratif a permis de traduire en cartes, les enjeux puis les orientations retenues.

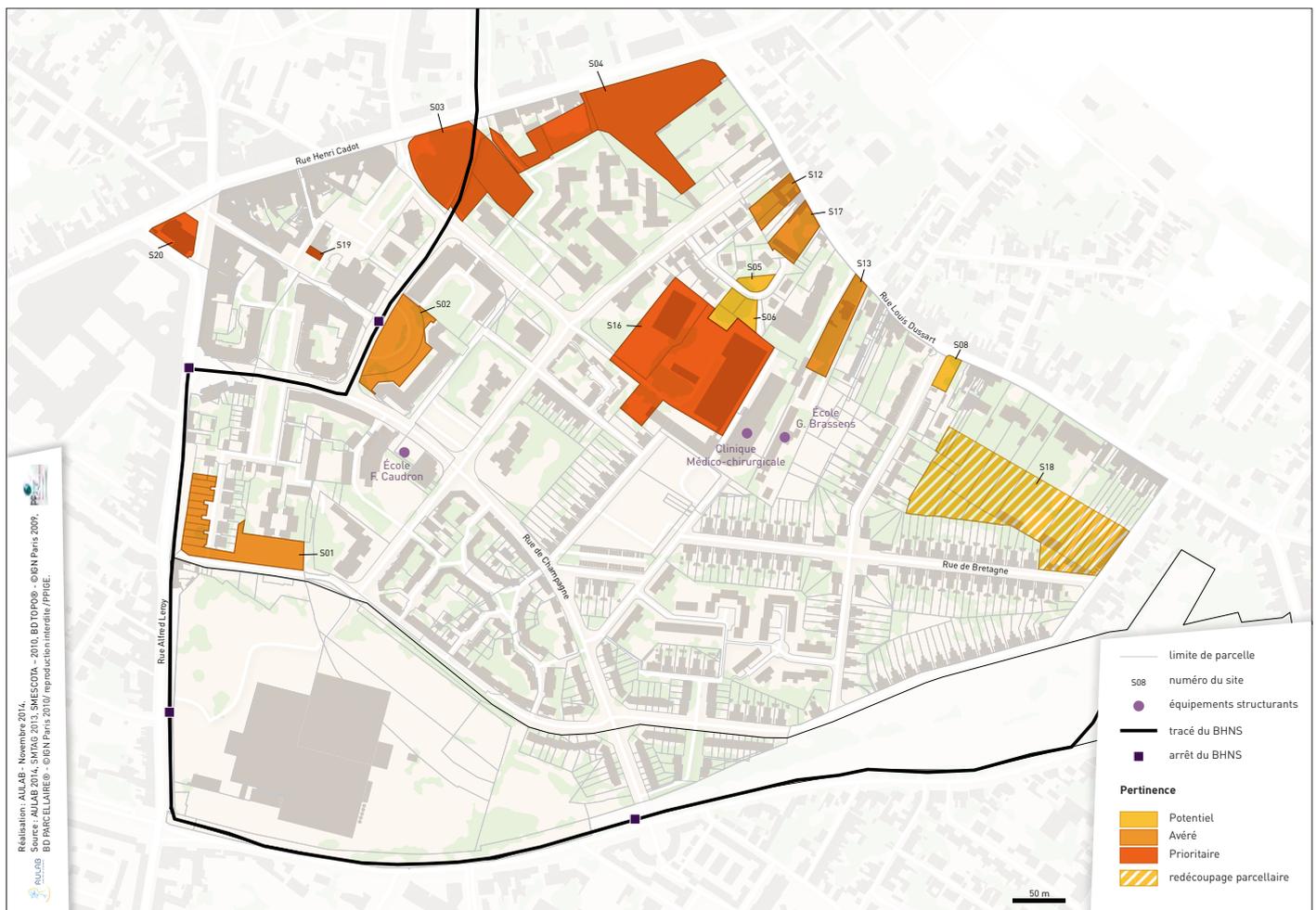
D'autre part, plus d'une cinquantaine de cartes du diagnostic réalisé en 2011 ont été mises à jour avec des données plus récentes.

- **Cartographie des observatoires et soutien aux études**

En parallèle de ces projets, des analyses spatiales et des rendus cartographiques sont effectués dans le cadre des observatoires et

en soutien aux différentes études de l'agence. Plus de 200 traitements graphiques ont ainsi été réalisés en 2014.

> **Cartographie du potentiel foncier mutable par site sur une commune du territoire de l'AULAB dans le cadre du contrat d'axe**



Le projet de plateforme numérique collaborative et partagée

L'évolution du territoire d'action de l'AULAB va considérablement croître en 2015 même si les agglomérations de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin étaient déjà concernées depuis 2013 mais uniquement via le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle et pour les seules données liées aux mobilités et aux transports (Plan de Déplacements Urbains).

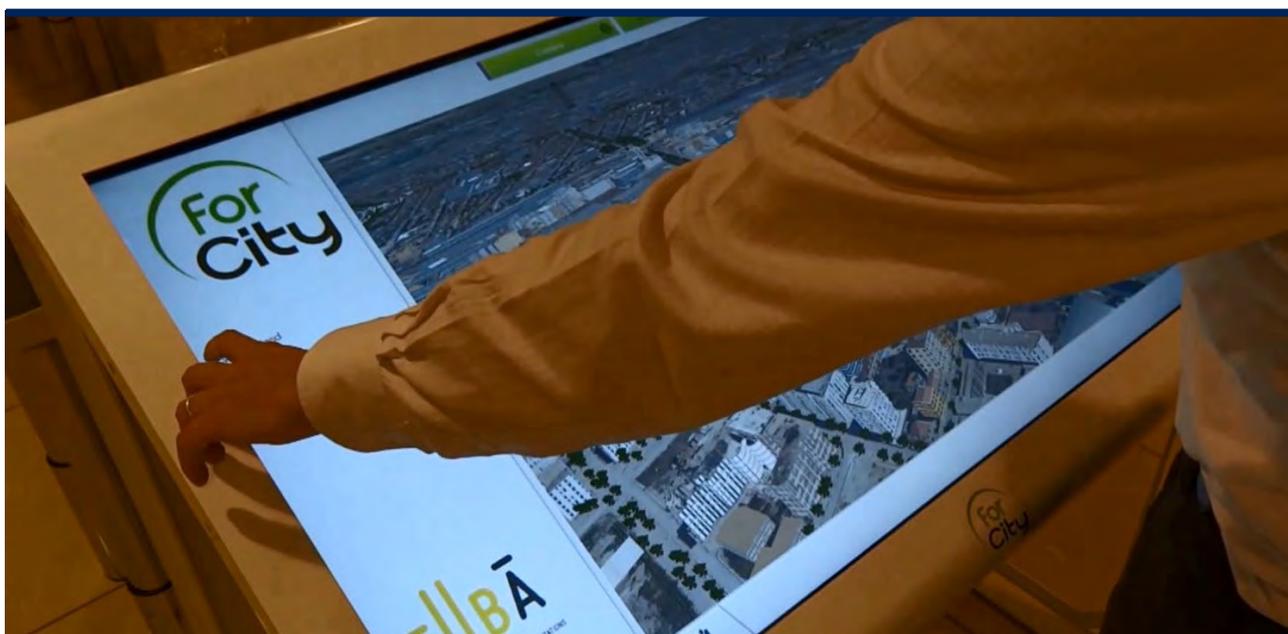
Les territoires des 2 SCoT Artois et LLHC représentent 650 000 habitants dont 600 000 pour les 3 Communautés d'Agglomération et 150 communes réparties au sein d'une conurbation unique en France car organisée autour de plusieurs centralités portées par des villes moyennes.

Ces territoires ayant souhaité développer des partenariats resserrés, il est apparu nécessaire de réfléchir à la création d'une plateforme numérique collaborative et partagée entre les 8 EPCI concernés (2 Communautés de Communes, 3 Communautés d'Agglomération

et 3 Syndicats Mixtes). Ces 8 EPCI étant adhérents à l'Agence d'Urbanisme, il a été proposé que celle-ci puisse porter le projet de plateforme.

L'AULAB lancera donc début 2015 au travers d'une Recherche/Développement, un partenariat pour l'élaboration d'une telle plateforme unique en son genre tant par le territoire concerné que par ses fonctionnalités car outre une capacité d'analyse (outil d'aide à la connaissance), cette plateforme devra également être un outil dynamique et prospectif (outil d'aide à la décision).

Ce projet fera l'objet d'une demande de subvention au titre du FEDER et du CPER, mais également auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation et de l'ADEME. L'élaboration de la plateforme dans le cadre d'une convention R&D (Recherche et Développement) est prévue sur une période de 24 mois pour un «livrable» envisagé au second semestre 2017.



© For City



Agence d'Urbanisme de l'Arrondissement de Béthune
Centre Jean Monnet I-8 Avenue de Paris-Bat C-Entrée Piémont -62400 Béthune
Tél : 03 21 56 11 42-Fax : 03 21 56 17 03-contact@aulab.fr-www.aulab.fr